

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4035 - Lundi 03 Janvier 2022 - Prix : 200 Fc

Génération lingots d'or



Yasser Assoumani.



Farid Abodo.



Elhad Ibrahim Halifa.



Azaly Failaza Pacheco.

Le directeur général des aéroports des Comores Yasser Assoumani, ainsi que l'ancien receveur de la douane au niveau d'Anjouan Fardi Abodo ont rejoint Elhad Ibrahim Halifa, Azaly Failaza Pacheco et Pierre Steny à la gendarmerie nationale où ils devront répondre aux questions des enquêteurs sur l'affaire dite des 49 kilos de lingots d'or saisis à l'aéroport de Moroni la semaine dernière.

Yasser Assoumani et Farid Abodo. Les deux nouveaux visages apparus sur l'affaire de trafic de 49 kilos de lingots d'or, saisis sur trois suspects sur le point de s'envoler pour Dubaï via un jet privé, le mardi 28 décembre à l'aéroport de Hahaya. Le Comorien Elhad Ibrahim Halifa et les deux Malgaches Azaly Failaza Pacheco et Pierre Steny, avaient en effet prévu de s'envoler pour Dubaï avec 49 kilos de lingots d'or avant de se faire prendre dans les mailles du filet de la gendarmerie. L'avion qui devait les transporter directement à l'aéroport international Almatkoutum de Dubaï était sur la piste depuis

la veille lundi, à en croire les documents de l'aviation civile que nous sommes parvenu à nous procurer.

Interpellé quelques jours plus tard, le directeur général des aéroports des Comores Yasser Assoumani est suspecté, selon une source bien au fait du dossier, de faciliter ce trafic au niveau de l'aéroport. Un des Malgaches incriminé l'aurait décrit devant les enquêteurs comme « un type gourmand qui demande 20 millions KMF à chaque cargaison ». C'est peu dire que le coup raté du 28 décembre, dont la cargaison est d'une valeur de 1 milliard 200 millions de nos francs, n'est que la partie émergée de l'iceberg. Yasser Assoumani, encore lui, est cité dans plusieurs affaires similaires. Il est même soupçonné d'avoir à sa disposition des mules aussi bien à Moroni qu'à l'extérieur du pays qu'il utilise pour les trajets en avion. Citée parmi ces mules, une ancienne employée de l'aéroport (AIMPSI) originaire du nord de la Grande-Comore vient d'être localisée à Dar es Salam depuis la première dizaine de décembre, en provenance de Dubaï. S'il y a une chose qui irrite les autorités, c'est bien la remi-

se en cause de la sûreté aéroportuaire. « Comment se fait-il que les détecteurs des métaux n'ont pas réussi à détecter ces lingots d'or ? Il faut dire qu'il y a un problème sérieux si les sûretés portuaire et aéroportuaire sont devenues des passoires », commente une source sécuritaire, citant un membre du gouvernement.

Quant à Farid Abodo, son rôle dans ce trafic n'est pas encore formellement établi. Il serait en bisbille avec ces mêmes trafiquants depuis l'arrivée du directeur des aéroports au sein de l'équipe. Une arrivée que l'ancien receveur de la douane d'Anjoan voyait d'un mauvais œil. Le manque de preuves pour les enquêteurs pourrait lui valoir une mise en liberté provisoire. « Mais il pourrait avoir la justice pendue à ses basques, comme cela fait près d'un an que l'actuel ministre des Finances (ancien directeur général la douane, NDLR) réclame une enquête sur lui », s'inquiète une source gouvernementale. En revanche, il est certain que son bras droit Elhad Ibrahim Halifa aura du mal à tirer son épingle du jeu.

LIRE SUITE PAGE 3



Pierre Steny.

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION

Azali brosse un bilan globalement positif

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

RÉTROSPECTIVE 2021

Ce qu'il faut retenir de l'année 2021 à Mohéli

Ce vendredi, l'année 2021 vient de toucher à sa fin et laisse la place à l'année 2022 qui a débuté ce samedi 1er janvier, jour férié à cette occasion. À Mohéli, l'année précédente a été surtout marquée par la deuxième vague du Coronavirus qui a emporté 29 personnes plus 3 personnes durant la troisième vague. Sur le plan des infrastructures, l'on note surtout l'assainissement de la ville de Fomboni. Dans le domaine de l'environnement, c'est le classement de l'île par l'UNESCO dans les réserves de biosphère qui a marqué l'année qui a été très riche en événements.

L'année 2021 a débuté à Mohéli par le pic de la deuxième vague de la covid-19 avec l'ouverture du centre d'isolement AMA pour désengorger le

CHRI de Fomboni qui était débordé. En une journée seulement, le 10 janvier, l'île a enregistré 9 décès dont 7 emportés par le coronavirus. 15 médecins testés positifs depuis le début de la crise. Un renfort de médecins, paramédicaux et des spécialistes de communication venus de Moroni ont atterri en urgence dans l'île. L'accalmie est revenue. Bilan 29 décès pour la deuxième vague à Mohéli. Les écoles qui devaient ouvrir leurs portes dans l'incertitude fin janvier, ont été finalement ouvertes le 22 février. Et ce, après la fermeture du centre AMA le 3 février. La troisième vague fera son apparition en mi mars et sera suivie en avril par la première cohorte de la campagne vaccinale au Sinopharm suivie des 2ème, troisième, 4ème et 4ème bis.

L'année 2021 est aussi marquée par l'assainissement de la ville de

Fomboni par l'entreprise chinoise CGC. Des travaux qui ont été perturbés par la pandémie mais finalement inaugurés le 14 octobre dernier. Sur le plan environnemental, c'est surtout le classement de l'île par l'UNESCO dans sa liste des réserves de biosphère. Un cri d'alarme pour la décroissance de la population du pigeon vert de Mohéli du nom scientifique *Treron griveaudi* a été lancé par le PNM (parc national de Mohéli).

Il faut noter également l'installation pour la première fois du barreau au tribunal de Fomboni et installation de la cour d'arbitrage fin octobre. C'est également l'année 2021 que les travaux du projet d'énergie photovoltaïques à Ndrodroni ont débuté et le village de Domoni a été électrifié pour la première de l'histoire en novembre dernier. La BIC a ouvert son agence à Fomboni pour



Hopital de Fomboni. (Photo d'illustration)

la première fois et un bureau du Ministère des affaires étrangères s'est également installé dans l'île.

C'est en cette année 2021 que 22 cas de viol ont été enregistrés en une semaine et un violeur en série a été

activement recherché et retrouvé. Les campagnes de sensibilisation contre les viols et violences faites aux enfants et aux femmes ont été les plus actives en cette année qui vient de s'achever.

Riwad

COVID-19:

Certaines communes privées de festivités de mariages

Les communes qui n'atteignent pas 60% de taux de vaccination ne pourront pas célébrer les grands mariages traditionnels. Après évaluation de la situation épidémiologique, ce lundi 03 janvier, la liste des communes sera probablement rendue publique.

L'arrêté conjoint des ministres de la santé Loub Yakouti Athoumani et de l'intérieur Fakridine Mahamoud indique que « en application des dispositions de l'article 10 du décret n°21-141/PR du 22 décembre 2021, portant ouverture des divers rassemblements et incitation à l'atteinte de l'immunité collective, les rassemblements culturels, matrimoniaux et sportifs sont autorisés à partir du 02 janvier, le pass sanitaire est exigé pour

toute personne âgée de plus de 18 ans participant, sous quelque forme que ce soit, à l'un ou l'autre des rassemblements prévus au présent article ».

Le même arrêté précise que « les rassemblements prévus à l'article 1er seront interdits dans les communes qui n'atteignent pas au minimum la barre de 60% des prescriptions mentionnées dans l'article 1er. En cas de non respect des prescriptions mentionnées dans l'article 1er, les organisateurs de ces événements feront l'objet de poursuites judiciaires », lit-on dans l'article 4 de cet arrêté. Une mauvaise surprise, pour ceux qui ont déjà fixé leurs dates de mariage à Ngazidja sans tenir compte de cette option.

Car, pour permettre à la population de reprendre les festivités, le

gouvernement a lancé une campagne intensive de vaccination durant une période de 9 jours afin d'atteindre l'immunité collective. Une campagne accueillie avec un certain enthousiasme à Mohéli et à Anjouan où le taux de vaccination était plus élevé, soit respectivement 84% et 67,1% de la population cible, lors de cette 4e cohorte bis. Dans un point de presse la semaine dernière, le porte-parole de la coordination anti-covid Djibir Ibrahim avait montré que les chiffres à Ngazidja étaient décevants. Sur cette dernière campagne, 12,2% de la population cible s'est présentée dans les sites de vaccination à Ngazidja. Il avait lancé un ultime appel à la vaccination pour espérer sortir de l'impasse surtout avec cette flambée des nouveaux cas dans l'île.

Et selon une source bien informée, la campagne a pris fin depuis le 31 décembre dernier. Ce lundi 3 janvier, les autorités sanitaires feront l'évaluation. « C'est à partir de là qu'on connaîtra les communes qui

n'ont pas atteint leurs objectifs de la vaccination », confie-t-il. Rappelons que jusqu'ici l'objectif recherché est de 60% de la population.

Andjouza Abouheir

HABARI ZA UDUNGA

Les enfants de demain

Les enfants d'aujourd'hui seront les parents de demain, ça c'est l'image que nous utilisons pour la sensibilisation et autres activités de mobilisation. Et pourtant à y regarder de plus près on n'est pas très rassuré par la situation que nous observons chaque jour dans nos familles, dans nos quartiers, villages et villes.

Les conventions et autres parchemins sont, le plus souvent, loin des réalités quotidiennes des enfants. Combien sommes-nous, à être indifférents, au petit garçon ou à la petite fille qui nous vend des pistaches à l'heure où il (ou elle) devait être dans une école quelconque, chaque matin, des petits bonhommes jouent au football à la place de l'indépendance au moment où tous les autres prennent le chemin de l'école. Sans parler des milliers d'autres dans les quartiers populaires.

Quelques exemples qui nous montrent que nous sommes en train de bâtir une société de l'exclusion, qui ne dit pas son nom. Car, il ne faut pas se mettre le doigt dans l'œil, pour parler crûment, tous ces jeunes ne voudront pas

assumer le rôle de parents, car ils ont rarement vu les leurs. Et, pour jouer le rôle de parents, il faut vivre dans des structures stables tant aux niveaux des institutions qu'au niveau social.

Nos femmes libérées se battent pour faire adopter un code de la famille, dont on ne sait pas où il va s'appliquer, dans la mesure où chaque jour qui passe rien ne se passe. Les ministères voués à "la moitié du ciel" n'ont jamais manqué sous les cocotiers. Mais combien d'entre elles ont marqué le sort des femmes.

Il est temps de tirer la sonnette d'alarme, car nous courons à la catastrophe, si nous persistons à continuer dans cette voie, dont l'issue ne peut-être que l'anarchie pour ne pas dire le chaos. Sans perspectives pour la grande majorité de nos jeunes, rien de solide ne sera construit. Une société qui ignore ses enfants est une société déboussolée. S'occuper de l'université c'est bien, mais s'occuper des plus petits, c'est mieux. Iduku kalele mwana.

Mmagaza

(Paru 15 mai 2004)



Photo d'archive

Génération lingots d'or

Suite de la page 1

Parmi les trois individus arrêtés à l'aéroport, le surnommé Eli passe sa vie entre les Comores et Dubaï où il s'affiche dans le désert avec des véhicules tout terrain. Ce fan du président malgache Andry Rajoelina posséderait lui aussi une vedette rapide achetée aux Émirats, et dont il se servirait pour le transbordement de marchandises... Comme nous l'avions rappelé dans notre numéro

du vendredi 31 décembre, Elhad était impliqué dans l'affaire dite de tentative d'assassinat contre le vice-président Moustadroine Abdou dans la nuit du 21 juillet 2018 à Anjouan. Affaire pour laquelle il a été condamné à la perpétuité en décembre de la même année, avant d'être gracié de la totalité de ses peines au mois d'août 2019. Il vient de sortir de prison en Tanzanie après 8 mois de détention pour trafic d'or selon nos informations.

Azaly Failaza Pacheco. Né le

5 mai 1982 à Antananarivo, Azaly connaît les Comores sur les bouts des doigts. Rien qu'en 2021, il a effectué au moins 7 allers-retours entre la Grande île et l'archipel. Il a participé à plusieurs négociations de haut niveau. On dit de cet ingénieur en informatique qu'il est l'œil et l'oreille du « big boss » basé à Madagascar. Tout comme le jeune Pierre Steny, le deuxième Malgache interpellé âgé de seulement 25 ans, M. Azaly détiendrait un pied-à-terre à Dubaï. Les deux compar-

ses font l'objet d'un mandat d'arrêt international émis par la justice de leur pays depuis le 28 décembre 2021, soit le jour même de leur interpellation à Moroni. Ils sont inculpés pour « mise en circulation à titre gratuit de substances minérales avec des pièces justificatives sciemment établies de façon inexacte; faux et usage de faux en écriture publique; corruption active; délit de contrebande par avion; association de malfaiteurs » entre autres. Les autorités malgaches ont formulé

une demande d'extradition aux autorités comoriennes. Nous ne savons pas encore si Moroni compte bien accéder à ladite demande. En janvier de l'année dernière, Moroni a pu obtenir d'Antananarivo l'« extradition » d'Inssa Mohamed célèbre sous le surnom de Bobocha, poursuivi pour « complot et d'intention illégale d'arme à feu ».

TM

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION

Azali brosse un bilan globalement positif

Jeudi dans l'après midi, le président Azali Assoumani s'est présenté devant les élus de la nation pour son discours sur l'état de la nation. Un bilan de l'année 2021, et les perspectives de l'action gouvernementale pour 2022. Une occasion de tracer la vision pour les années à venir, notamment dans le cadre de la politique d'émergence d'ici 2030.

Conformément à la loi notamment l'article 65 de la constitution révisée en 2018, le chef de l'État s'est adressé à la nation jeudi dernier. C'était l'occasion pour Azali Assoumani de faire le bilan de son action durant l'année 2021. Après ses vœux de nouvel an, il entame son bilan par le secteur de la finance et l'économie, deux secteurs qui sont selon lui le levier de tout programme de développement d'un pays comme le notre. « Ces deux dernières années, le secteur financier comorien a connu un développement majeur à travers plusieurs réformes, avec l'adoption par cette auguste Assemblée, des lois sur les services de paiement et les prestataires de services, le redressement et la résolution des institutions financières », dit-il, tout en annonçant le lancement en 2020 du projet d'Appui au Développement du Secteur

Financier, financé par la Banque Mondiale.

Le président Azali s'est surtout réjoui que durant toute l'année 2021, les salaires des 12000 agents de l'État aient été versés sans retard au même titre que les échéances de l'État auprès des banques honorées voire même, payées en avance. « Le gouvernement va poursuivre cette confiance retrouvée entre l'État et le secteur bancaire par la mise en place prochaine d'un marché de titres, à travers l'émission des Bons de Trésor », promet-il.

Sur le tourisme, le locataire de Beït-Salam parle d'un secteur clé à promouvoir. « Notre pays en tant qu'État insulaire, en s'engageant à en faire un domaine porteur, le gouvernement, dit-il, a mis en œuvre une politique qui a permis une forte croissance, avec une hausse de 67% des visiteurs internationaux. Cependant, la pandémie de la COVID-19 a brutalement fait reculer ce secteur avec une chute du nombre des visiteurs et la diminution des arrivées aux Comores ». Il a profité de cette occasion pour annoncer le lancement des travaux de construction de l'hôtel Galawa dont le financement est évalué à près de 56 millions d'Euros, un contrat signé entre l'État et la Société égyptienne Elswaidi.



S'agissant des transports aériens et maritimes, le chef de l'État a lancé des travaux pour augmenter la capacité d'accueil des passagers notamment avec l'aménagement des ports et des aéroports sur l'ensemble du territoire national. « Un accord de 40 Millions de dollars, soit 15 milliards de nos francs a été signé avec la Banque Mondiale pour la construction de 3 ports de liaison dans les 3 îles », précise-t-il.

Dans le domaine des affaires islamiques, le président Azali promet des réformes sur les écoles coraniques traditionnelles et sur l'organisation et le fonctionnement des tribunaux de Cadis. « Un projet de loi va

permettre au Muftorat, institution clé de notre pays, de se déployer dans toutes nos îles et ainsi, pouvoir jouer son rôle essentiel de protection de notre religion contre les extrémismes de tout bord, d'enseignement et de défense des principes et règles d'obédience sunnites et de rites chafites dans notre pays », dit-il. S'agissant de l'aménagement du territoire, et en référence à la vision du Plan Comores Emergentes à l'horizon 2030, qui voudrait que les Comores soient dotées d'infrastructures à niveau qui soutiennent la transformation structurelle de l'économie et l'émergence socio-économique, le

chef de l'État rappelle que de 2019 à 2021, plusieurs routes nationales et secondaires ont été réalisées sur l'ensemble du territoire. Il cite entre autres les voiries urbaines de Moroni et Fomboni qui ont été réceptionnées et celles de Mutsamudu qui sont en cours de réalisation. Pour le secteur de l'énergie, il se félicite d'une ascension fulgurante notamment avec un taux d'électrification satisfaisant et un taux d'accès à l'électricité qui avoisine les 70%. « Avec le mix énergétique, la part de la capacité de l'énergie renouvelable, a sensiblement augmenté, avec l'installation et la mise en route de centrales thermiques et de groupes électrogènes dans les trois îles, la promotion de l'énergie géothermique, le lancement des micros-centrales hydro-électriques et photovoltaïques.

Sur le plan politique, Azali Assoumani, a encore réitéré son appel au dialogue inter-comorien, pour préparer les échéances électorales de 2024 et 2025. Un appel rejeté maintes fois par l'opposition, si un certain nombre de conditions préalables ne sont pas réunies, notamment la libération des détenus politiques, notamment l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi et l'ex-gouverneur de Ndzuani Abdou Salami.

Ibnou M. Abdou

NOUVEL AN :

Pour 2022, la Covid-19 a gâché l'ambiance du réveillon

Mesures barrières et pass sanitaire, une jauge de 50 personnes dans les événements culturels et coutumiers sur fond d'explosion des contaminations à la covid-19 dans le pays et 7 nouveaux décès depuis début décembre. La fête de fin d'année fut restreinte pour beaucoup et morose pour d'autres.

Face à une recrudescence des cas de covid-19, le gouvernement tente de rassurer la population surtout après la décision d'autoriser une reprise des cérémonies de grands mariages dès le

dimanche 02 janvier. Lors des fêtes de fin d'année, les contrôles ont été intensifiés sur les routes et à l'entrée des hôtels et restaurants, même si le ministère de l'intérieur a sorti une note sur l'assouplissement des mesures. « Les événements culturels et festifs sont autorisés dans un cadre familial et dans un lieu privé pour un maximum de cinquante personnes. Le strict respect de ces dispositions fera l'objet d'un contrôle renforcé des forces de l'ordre le 31 décembre particulièrement », a prévenu le ministère de l'intérieur.

Une chose qui n'a pas été prise à

la légère, toute la journée et jusqu'en fin de soirée à l'occasion du réveillon du 31 décembre. Les éléments de la gendarmerie nationale et de la police nationale étaient déployés dans tous les axes et recoins de la capitale afin de veiller au respect du code de la route, car aucune infraction ne sera tolérée. Ces derniers ont également procédé au contrôle du pass sanitaire et du respect des mesures préventives dans les milieux festifs.

Un dispositif appliqué à la lettre. Rencontré dans un hôtel de la place, Said Ibrahim, « un je viens » confie

que « c'est une bonne chose. Car la maladie circule très vite. Moi par exemple, j'avais songé amener ma femme et mes enfants pour fêter à Al Camar-lodge mais la situation ne nous permette pas, donc nous sommes venus manger ailleurs. Comme on dit la santé d'abord », souligne-t-il.

Si Said pense que c'est une bonne chose, ce n'est pas le cas de certains habitués de l'ambiance des réveillons, qui ont trouvé cette fin d'année si morose. « Sincèrement j'avais réservé au Golden Tulip mais là, on nous a annoncé que cela n'é-

tait pas possible (limitation stricte des tables pour 50 personnes, ndlr). Donc on n'a pas fêté. Rien que ce matin, nous avons plus de 100 cas. Finalement, nous allons célébrer le 1er janvier chez nous », avance Mariama Moisoib. Pour rappel, pour le vendredi 31 décembre, le dernier bulletin du ministère de la santé annonçait 173 nouveaux cas de Covid-19, et 1733 cas actifs sur l'ensemble du territoire national.

Andjouza Abouheir



LA TELEVISION DES ENTREPRISES

1^{er}

RÉSEAU D'AFFICHAGE
DYNAMIQUE DES
COMORES.

GRANDE COMORE-ANJOUAN-MOHELI
BIENTÔT EN FRANCE



✓ PUISSANCE
✓ RENTABILITÉ

NOUVEAU

EN PARTENARIAT AVEC **Al-watwan**

ET **La Gazette**
des Comores

RETROUVEZ LES GRANDS TITRES
DE LA PRESSE COMORIENNE SUR SWR.TV

RETROUVEZ - NOS ECRANS:



ET BIEN D'AUTRES ENDROITS...

+269 345 55 50

Moroni-Dawedjou
Bâtiment ancienne GYMNASSE



JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE CANCER

Dépistage et Sensibilisation du cancer du sein au mois d'Octobre 2021



accompagne l'Association Comorienne contre le Cancer
chez la Femme (ACCF).

CAN 2021, MATCH AMICAL

Les Coelacanthes s'inclinent face au Malawi

À quelques jours du début de la coupe d'Afrique des nations, les Coelacanthes se sont inclinés face à leur bête noire, les Flames du Malawi (1-2) vendredi à Djeddah, au Prince Abdullah Al Faisal Stadium. Sur 4 rencontres disputées entre les deux nations, le Malawi domine largement les débats par 3 victoires et une pour les Coelacanthes.

La dernière victoire des verts face aux Flames (1-0) remonte à novembre 2018 lors des éliminatoires de la CAN 2019. Ce 31 décembre est donc venu confirmer l'ascendance psychologique des Flames au dépend des Coelacanthes. Pour ce premier match test, le sélectionneur Amir Abdou a dû composer sans certains joueurs clés. Six joueurs dont El Fardou Ben Mohamed, Fouad Bachirou et Bendjaloud Youssouf n'ont pas été inscrits dans la feuille du match. Les Comores privés de ses meilleurs éléments n'ont pas pu déjouer le plan de jeu des Flames.

Malgré une possession de balle des Comoriens, le Malawi parvient à prendre le dessus vers la demie-heure de jeu. Gabadinho Mhango transforme parfaitement un coup-franc à 22 mètres des cages d'Ali Ahamada (0-1, 29è). Les hommes de Marian Mario Marinica réalisent le break à la 42ème sur un but de Khuda Mayuba, aidés par une défense poreuse des Coelacanthes (0-2). Les Comores réussissent tout de même à revenir au score avant la pause.

Faïz Selemani réduit le score sur penalty en prenant parfaitement à contre-pied Ernest Kakhobwe (1-2, 45è). Malgré une nette domination en seconde période, les hommes d'Amir Abdou ne parviennent pas la vapeur. Les entrées de Nasser Chamed, Moussa Djoumoi et Ali Mmadi ont apporté de l'intensité dans le jeu mais sans pouvoir trouver la faille. Les Comores enregistrent une défaite pour leur premier match test d'avant la CAN 2021.

Prévu au départ pour demain 04 janvier, le match a été donc avancé à ce vendredi 31 décembre après



l'annulation du match contre les éléphants la Côte-d'Ivoire. Ces derniers ont plusieurs joueurs atteints par la Covid. C'est pourquoi la Fédération de Football des Comores n'a pas voulu prendre le risque d'exposer ses joueurs à une éventuelle contamination selon le chargé de communication de la FFC. D'autres problèmes minent l'équipe ivoirienne. À part les blessures de

Willy Boly et Eric Bailly, le staff fait face à la suspension du gardien titulaire Sylvain Gbohhou pour consommation de produit illicite selon le club éthiopien, wolkite ketema auquel il appartient.

Plus que la défaite, c'est l'état d'esprit de nos joueurs qui interroge. Comment entame-t-on une campagne de cette ampleur avec une défaite dans les jambes, car selon

toute vraisemblance ce match contre le Malawi risque d'être le dernier avant que l'équipe ne s'envole pour Yaoundé ce mardi 04 janvier. C'est donc à Amir Abdou et son staff de trouver la formule pour remobiliser la troupe afin de trouver la pleine confiance.

Ahmed Saïd Badraoui

LIBRE OPINION

Les SABENA, de catastrophe en catastrophe

On peut se demander pourquoi le "génocide" des Comoriens à Majunga reste un sujet tabou 45 ans après les faits. On peut se demander pourquoi aucun gouvernement malgache n'a jamais demandé pardon au peuple comorien, ne serait-ce que pour le laxisme dont les autorités malgaches ont effectivement fait montre pour secourir les Comoriens traqués à mort pendant 4 jours successifs dans une grande ville comme Majunga. Aucune enquête, à ce jour, n'a éclairci les tenants et aboutissants de cette catastrophe humanitaire, même pas celle diligentée à l'époque par l'OUA.

Les gouvernements comorien et malgache n'ont pas non plus collaboré dans la perspective d'établir la vérité des faits ou de rendre justice aux milliers de victimes des carnages de Majunga, c'est à peine s'ils se sont appliqués à éviter un clash diplomatique dont ils n'avaient assurément pas besoin à la suite de ces sinistres événements. On peut pourtant regretter que le gouvernement malgache n'ait procédé à l'arrestation ou à la traduction en justice des meneurs betsirebaka qui ont opéré à visage découvert. On le regrette jusqu'à présent, pour le repos des Comoriens enterrés sans toilette mortuaire dans des fosses communes au cimetière

d'Antanimasaja et ailleurs. Et quel président de deux pays voisins, quel gouverneur, quel maire pense à présent à rendre hommage à la mémoire de ces hommes, ces femmes et ces enfants tués atrocement à coups de sagaies, de haches et autres armes blanches ? Jusqu'à présent, on minimise, et chez nous on continue seulement d'apprendre à nos enfants l'histoire de l'Holocauste des juifs en Europe.

A l'époque des faits, le gouvernement malgache faisait état de 121 tués, 293 blessés, tandis que le gouvernement comorien avançait le chiffre de 1374 morts et des centaines des blessés. De part et d'autre, on ne dit pas un mot des portés disparus et des blessés devenus du jour au lendemain des invalides à vie ou qui ont succombé peu après de suites de leurs blessures.

Or, les Comoriens à Madagascar, ce n'était pas une petite communauté mal intégrée comme on a voulu nous le faire croire, et pour justifier quoi ? Ils sont à Madagascar depuis les razzias malgaches sur les villes côtières de l'archipel, leur destin est comparable à celui des afro-américains aux États-Unis. Leur nombre ne cesse de croître avec, entre autres, la politique coloniale de la France qui se débarrasse des importuns et des indésirables - souvent de

bonnes familles - en les exilant sur cette île rouge. La violence aura donc présidé à leur implantation involontaire à Madagascar ; encore elle, la violence, a présidé à leur extirpation en « catastrophe » vers l'archipel en 1977.

Un retour en masse dans l'impréparation absolue, suite à la décision du 27 décembre 1976 prise en conseil des minis-

tres par le président Ali Soilihi et communiquée à son homologue malgache, Didier Ratsiraka, de rapatrier les Comoriens parkés dans des camps militaires à Majunga. Malin qui dira leur nombre exact. Pas moins de 16000 individus. On les appelle aujourd'hui encore les « Sabena », du nom de la compagnie belge dont le Boeing a effectué quelques 56 allers-retours, avec

jusqu'à plus de 180 passagers chaque fois, du 14 au 30 janvier 1977 pour leur rapatriement, ce terme englobant, par abus lexical ou par hyperbole, ceux qui sont rapatriés peu avant et peu après par voie maritime à bord des bateaux "La Ville de Tuléar" et « La Ville de Manankara ». (A suivre)

Sambaouma A. NASSAR

VARIANTS DE LA COVID-19

ARRÊTEZ LA PROPAGATION !

Le variant Delta de la COVID-19 provoque plus de formes graves de la maladie que la souche originale.

Organisation mondiale de la Santé
Africaine

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement



MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE

Secrétariat Général

Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)

Unité de Gestion de Projet (UGP)
N° CKM 1107 01R/CKM 1107 02S

SERVICES DE CONSULTANT Appel à Manifestations d'Intérêt

Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE) pour financer le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) pour un montant de (7 757 009 euros) et le Ministère a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de ce présent marché : réaliser «**la Conception et mise en œuvre d'une Stratégie de Communication en matière de finances publiques et de Visibilité du projet**».

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux Agences de communication éligibles, qualifiés pour :

Lot 1 Assurer la communication de la réforme de la gestion des finances publiques, soutenue par le PAGF, et déployer une campagne sur le civisme fiscal à destination du contribuable comorien et

Lot 2 Renforcer la transparence et la redevabilité de la gouvernance financière de l'Union des Comores via la mise en place et l'opérationnalisation de sites Internet.

Les lots sont divisibles et tout candidat peut postuler sur les deux lots ou un seul lot.

L'objectif global de la mission est d'assurer la visibilité de la réforme de la gestion des finances publiques, à laquelle le PAGF contribue, auprès (i) des acteurs institutionnels nationaux et internationaux, (ii) des agents du ministère des Finances comoriens et (iii) de la population locale. Au-delà d'un besoin de visibilité, cette réforme de la gestion des finances publiques (GFP), et le projet qui la soutient, impliquent deux activités en tant que telles qui seront à réaliser par le prestataire : (i) le déploiement d'une campagne de communication sur le civisme fiscal, en lien étroit avec les acteurs du projet, dont l'assistance technique internationale mobilisée en appui au MFBSB, et (ii) le développement d'outils adaptés aux capacités et besoins du MFBSB en termes de site Internet de telle sorte qu'il soit en mesure de remplir les objectifs qu'impliquent cette réforme, notamment en matière de transparence. En raison des compétences spécifiques, notamment en matière de design de site Internet, que demandent cette dernière tâche, elle constitue un lot à part dans le présent marché.

L'objectif spécifique de la mission est de développer une stratégie de communication qui traduise la politique volontariste d'amélioration de la gouvernance financière, comme vecteur d'une plus grande performance de l'action publique dans la mise en œuvre de politiques et services publics au bénéfice des citoyens. Puis, de décliner à travers des actions et des outils cette stratégie de manière à avoir un impact réel. La communication sera axée à la fois sur le civisme fiscal, et la redevabilité et transparence à l'égard des citoyens et des contribuables.

Le Prestataire rencontrera l'ensemble des acteurs du projet ainsi que toute personnalité extérieure nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

Détail des lots constituant le contrat :

Lot 1 : Assurer la communication de la réforme de la gestion des finances publiques, soutenue par le PAGF, et déployer une campagne sur le civisme fiscal à destination du contribuable comorien.

- Communication sur la réforme des Finances publiques
- Apport du PAGF à cette réforme
- Campagne sur le civisme fiscal
- Durée estimée : 150 hommes/jours, répartis sur 36 mois calendaires

Lot 2 : Renforcer la transparence et la redevabilité via la mise en place et l'opérationnalisation de sites Internet

- Création de deux sites web institutionnels
- Mise en place d'une plateforme d'information/site internet sur les marchés publics
- Montant maximal de 80 000 €, pour une mission déployée durant 24 mois calendaires

Le candidat devra préciser s'il manifeste son intérêt :

- Seulement pour le lot 1
- Seulement pour le lot 2
- Pour l'ensemble des deux lots

Les candidats peuvent se présenter seuls ou sous la forme d'un groupement en s'appuyant sur l'expertise local disponible. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure : une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou une lettre d'intention de constituer un groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé. En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme sous-traitants. Les références et qualifications des sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les candidats devront par ailleurs remplir les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD, qui sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

L'analyse des candidatures se fera sur la base des informations fournies :

* Sur les références similaires au besoin exprimé par le MFBSB en fonction de leur ampleur, du contenu et de la nature des services prestés : (contrat analogues) ;

* Sur le contexte géographique des candidats et des missions analogues qu'ils ont déjà réalisées. L'Afrique subsaharienne, l'Océan indien l'Union des Comores seront valorisés.

L'analyse des manifestations d'intérêt se fera séparément pour chaque lot. Le Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) dressera ainsi, pour chacun des deux lots, une liste restreinte de quatre (4) à six (6) candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels elle adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis. Un même candidat peut postuler pour les deux lots et faire partie des deux listes restreintes.

Les critères d'établissement de ces listes restreintes sont :

* Capacité du candidat au regard des compétences attendues et des services à fournir ;

* Qualité et pertinence des références présentées à l'appui de la candidature au regard de leur similarité avec les services à fournir.

Coordonnées du projet :

Les Manifestations d'Intérêt doivent être envoyées par courrier électronique aux adresses ci-dessous, pour le **mercredi 12 janvier 2022 à 14h30 (heure de Moroni – Comores)**

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : **du lundi au jeudi de 8h00 à 14h30 (heure locale) et le vendredi 11h (heure de Moroni – Comores)**

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF
Monsieur Ahamada Ali Mmadi
Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire
Place de l'indépendance
Unité de Gestion du Projet
BP : 324 Moroni
Moroni - Union des Comores
* Bureau (269) 773 80 67 Mobile : (+269) 332 60 09
Email : coordination.pagfcomores@gmail.com
coordon.pagfcomores@gmail.com;
rpm.pagfcomores@gmail.com